Deuxième enquête destinée aux professionnels du Développement Durable dans les Collectivités

Comité 21

Collectivités, que faites-vous avec les entreprises de votre territoire en faveur du Développement Durable ?

proxité

CABINET CONSEIL
EN COMMUNICATION DURABLE

"Le cabinet recommandé par les générations futures"

Introduction

Cette enquête réalisée par le **Comité 21** et le **cabinet Proxité** spécialisé en éco-citoyenneté a été diffusée aux chargés de mission des collectivités territoriales françaises intervenant sur le thème du Développement Durable.

Cette enquête est complémentaire à une première enquête conduite en 2014. Celle-ci visait à mieux connaître les motivations des Collectivités à l'égard du Développement Durable et à identifier les perspectives de rapprochement entre acteurs publics et partenaires privés.

Cette seconde enquête a pour objectif de mieux comprendre les caractéristiques, les enjeux, les freins, les pistes d'amélioration… des collaborations entre collectivités et entreprises dans le déploiement des politiques publiques de Développement Durable.

Les résultats mettent en lumière **la perception des collectivités sur leur capacité à impliquer les entreprises dans la démarche de Développement Durable**, et à **accompagner celles-ci dans leur propre démarche RSE**. Ils apportent aussi des **éléments de perception des collectivités sur la motivation et la réalité de l'implication des entreprises** dans le Développement Durable.

À noter : Au regard du projet de réforme territoriale, les régions n'ont pas été concernées par cette enquête. Une étude spécifique sera prochainement conduite par le Comité 21.

108 collectivités ont contribué à l'enquête :

- 64 communes
- 32 EPCI
- 12 conseils généraux

CONTACT

CABINET PROXITÉ

66, route de Paris
78760 Jouars-Pontchartrain

01 30 07 81 07

contact@proxite.fr

Partie 1 : Profil des collectivités locales ayant répondu à l'enquête p. 4

Partie 2 : La mobilisation des acteurs locaux dans les démarches de Développement Durable portées par les collectivités p. 5

Partie 3 : L'implication des entreprises dans les démarches locales de Développement Durable p. 8

Partie 4 : Les actions de soutien des collectivités aux entreprises sur la RSE p. 12

Partie 5 : Le rôle que les entreprises ont à jouer sur le Développement Durable p. 16

Ce qu'il faut en retenir p. 19

Partie 1 : Profil des collectivités locales ayant répondu à l'enquête

Quel est l'effectif des services Développement Durable au sein des collectivités ?

Le Développement Durable fait l'objet d'une délégation et / ou d'une direction bien identifiée, pour autant la taille des services varie selon des déterminations d'ordre politique et économique.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
1 personne	41,8%	50%	37.5%	6.6%
2 à 4 personnes	27.2%	21,8%	25%	66.6%
5 à 7 personnes	10.9%	9.4%	12.5%	16.7%
Plus de 7 personnes	20%	18.7%	25%	10%

Quels sont les thèmes prioritaires de la politique Développement Durable des Collectivités ?

Pour l'ensemble des niveaux territoriaux, **l'environnement arrive loin en tête** des domaines d'actions prioritaires de la démarche de Développement Durable, tandis que la **gouvernance s'inscrit comme la dernière des priorités d'actions.**

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Environnement	**1**	**1**	**1**	**1**
Exemplarité	2	2	4	3
Social et Sociétal	3	3	3	2
Économique	4	4	2	4
Gouvernance	5	5	5	5

Partie 2 : La mobilisation des acteurs locaux dans les démarches de Développement Durable portées par les collectivités

Quel est le périmètre d'action de la politique Développement Durable des collectivités ?

Le Développement Durable une démarche partagée à l'interne comme à l'externe !

Les démarches impliquant uniquement élus et agents autour de l'exemplarité de l'administration et des politiques publiques sont désormais minoritaires. 83% des collectivités répondantes mobilisent autant les acteurs internes que les acteurs de tout le territoire.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Interne (élus et agents)	7,3%	9.4%	6.2%	0%
Externe	9.1%	6.2%	18.8%	0%
Les 2	83.6%	84,4%	75%	100%

Quelle est la hiérarchie des acteurs avec qui les collectivités développent des collaborations autour du Développement Durable ?

Les « partenaires » ou « acteurs locaux » les plus engagés dans leurs démarches restent le couple démocratique collectivité (élus et agents) et citoyens.

Les acteurs économiques : (fournisseurs, entreprises, commerçants) arrivent en derniers partenaires des collectivités dans leur politique de Développement Durable. C'est avec le monde de la recherche que les collaborations se font les plus rares.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Élus	**1**	**1**	**1**	5
Agents	2	2	4	2
Partenaires publics	3	3	3	**1**
Les citoyens	4	4	2	5
Milieu éducatif	5	5	5	4
Associations	6	6	6	3
État	7	7	8	7
Entreprises	8	8	7	8
Fournisseurs	9	9	9	9
Commerçants	10	10	10	11
Recherche	11	11	11	10

Le TOP 3

	Communes	Intercommunalités	Départements
1	**Élus**	**Élus**	**Partenaires**
2	**Agents**	**Partenaires**	**Agents**
3	Partenaires publics	Citoyens	Associations

À quel moment de leur démarche de Développement Durable les collectivités mobilisent-elles leurs acteurs locaux ?

L'élaboration et la mise en oeuvre de la démarche, temps de collaboration privilégiés entre collectivités et acteurs locaux.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Lors de la mise en œuvre	**1**	**1**	2	**1**
Lors de l'élaboration	**1**	2	**1**	2
Lors de l'évaluation	3	3	4	0
Lors des 3 étapes	4	4	3	0

Quels sont les moyens mobilisés pour dialoguer avec les acteurs du territoire ?

L'information privilégiée à la co construction !

Les temps et outils de mobilisation privilégiés (événements, réseaux sociaux, ambassadeurs..) confirment plus le **partage d'information que la co-construction** d'actions collective. Les modes plus approfondis ou pérennes de dialogue (conseils locaux, panels) se retrouvent moins fréquemment. La mobilisation des acteurs s'arrête avant l'évaluation de la démarche de développement durable.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Échanges, rencontres, débats	**1**	**1**	**1**	**1**
Ambassadeurs Référents	2	2	2	2
Réseaux numériques et sociaux	3	3	5	4
Questionnaires ou Enquêtes	4	4	3	3
Conseils représentatifs	5	6	3	5
Permanences d'élus	6	5	6	-
Panels d'experts	7	7	7	6
Autres	8	8	8	7

Autres :
Aucun / Comité de pilotage / Flyers /Réunions / Article dans le bulletin municipal / Groupes de travail pour les projets

Le TOP 3

	Communes	Intercommunalités	Départements
1	**Échanges, rencontres, débats**	**Échanges, rencontres, débats**	**Échanges, rencontres, débats**
2	**Ambassadeurs Référents**	**Ambassadeurs Référents**	**Ambassadeurs Référents**
3	Réseaux numériques et sociaux	Réseaux numériques et sociaux	Questionnaires ou Enquêtes

Quel terme est privilégié par les collectivités pour nommer les acteurs du territoire ?

On dit acteurs locaux ou partenaires, mais pas partie prenante !

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Partenaires	**1**	2	2	**1**
Acteurs locaux	2	**1**	**1**	2
Parties prenantes	3	3	3	0

Partie 3 : L'implication des entreprises dans les démarches locales de Développement Durable

Le directeur d'une structure d'insertion par l'activité économique, le responsable hôtelier, le petit commerçant ou l'exploitant agricole apparaissent comme des partenaires plus naturels des collectivités que les directeurs d'antenne régionale ou responsable de sièges des grandes entreprises. Les collectivités reconnaissent en effet les petites entreprises comme des partenaires incontournables dans les actions environnementales – plus que sociétales ! Mais ces partenariats restent encore l'exception, et ne donnent pas pleinement satisfaction aux collectivités.

Les collectivités ont-elles déjà engagé des actions collaboratives avec le monde de l'entreprise ?

Les actions collaboratives avec le monde de l'entreprise : **communes et départements ne s'interdisent pas de coopérer avec le monde économique, même si le niveau intercommunal, porteur de la compétence développement économique, a apporté le plus fort taux de réponses positives (75%).**

Collectivités

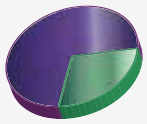

Oui 72,7% Non 27,3%

Communes

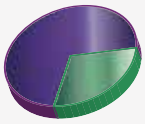

Oui 71,9% Non 28,11%

Intercommunalités

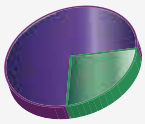

Oui 75% Non 25%

Départements

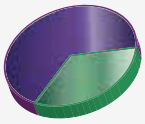

Oui 66,7% Non 33,3%

Avec quelle organisation les collectivités ont-elles déjà engagé une collaboration ?

Les petites entreprises sont les partenaires privilégiés des politiques de Développement Durable. Les collaborations public-privé se font moins facilement avec les grandes entreprises (antenne ou siège) ou les fédérations !

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
PME	**1**	**1**	**1**	**1**
TPE	2	2	3	4
CCI/CCM	3	5	2	5
Réseaux/club	3	3	4	3
Grandes entreprises (antenne régio)	5	4	5	2
Fédération	6	6	6	3
Grandes entreprises (siège)	7	6	-	-
ETI	8	8	-	6

Le TOP 3

	Communes	Intercommunalités	Départements
1	**PME**	**PME**	**PME**
2	**TPE**	**CCI/CCM**	**Grandes entreprises**
3	Réseaux/club	TPE	Réseaux/club

Quels sont les thèmes autour desquels les collectivités ont déjà engagé des collaborations avec le monde de l'entreprise ?

Les thèmes de collaboration reflètent les compétences des niveaux de collectivités : la formation et l'insertion arrivent en tête des sujets co-traités par les départements et les entreprises. Les EPCI privilégient quant à eux les sujets d'environnement et de déchets, tandis que les communes portent davantage de coopérations sur la mobilité.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Environnement	**1**	2	2	4
Déchets	2	5	**1**	2
Mobilité	3	**1**	8	9
Biodiversité	4	2	5	5
Formation / insertion	5	8	3	**1**
Cadre de vie	6	4	6	12
Ressources	7	5	7	7
Economie circulaire	8	10	4	3
Protection espaces verts	9	11	9	8
Qualité de l'air	10	9	12	6
Solidarité	11	7	10	10
Nouvelles technologies	12	11	10	11

Le TOP 3

	Communes	Intercommunalités	Départements
1	**Mobilité**	**Déchets**	**Formation / insertion**
2	**Environnement**	**Environnement**	**Déchets**
3	Biodiversité	Formation / insertion	Économie circulaire

Quels sont les secteurs d'activité qui semblent les plus mobilisés selon les collectivités ?

Les secteurs de l'agroalimentaire, des télécoms et des services en dernière position !

Les entreprises du secteur de l'énergie, partenaire historique des collectivités, s'imposent naturellement en tête des secteurs les plus mobilisés auprès des collectivités. Ensuite, les secteurs se mobilisent suivant leur convergence avec les compétences phares des divers niveaux de collectivité, ou bien selon le profil économique du territoire.

L'économie sociale et solidaire est notamment le deuxième secteur partenaire pour les départements.

Tourisme et commerce se mobilisent le mieux auprès des communes, tandis que les intercommunalités travaillent avec le monde agricole.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Energie	**1**	**1**	**1**	**1**
Agriculture	2	2	2	4
Tourisme	3	3	5	3
Economie sociale et sol	4	5	4	2
Commerce et artisanat	5	3	3	6
Santé	6	6	7	5
Industrie	7	7	6	-
Service	8	8	-	-
Agroalimentaire	9	9	8	-
Télécom et Internet	10	10	-	7
Recherche	11	11	9	-

Le TOP 3

	Communes	Intercommunalités	Départements
1	**Énergie**	**Énergie**	**Énergie**
2	**Agriculture**	**Agriculture**	**Économie sociale et sol**
3	Tourisme	Commerce et artisanat	Tourisme

Les collectivités sont-elles satisfaites de la collaboration avec les entreprises ?

Les deux tiers des collectivités répondantes ne sont pas satisfaites de l'implication des entreprises dans leur démarche de Développement Durable. Les départements sont les plus nombreux (66%) à manifester leur frustration devant cette situation.

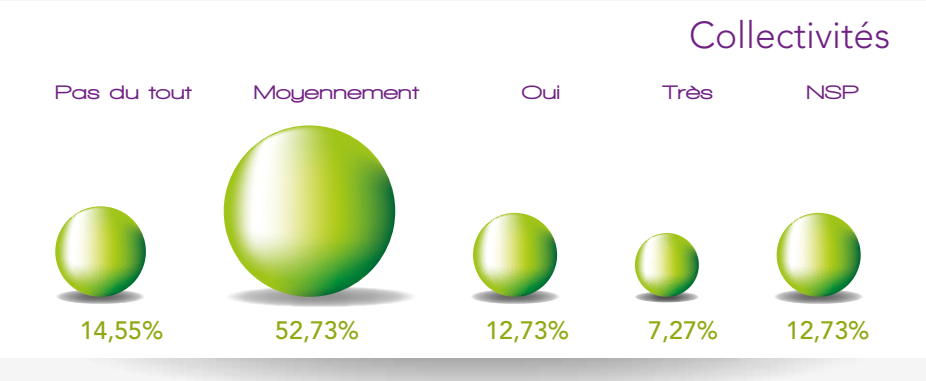

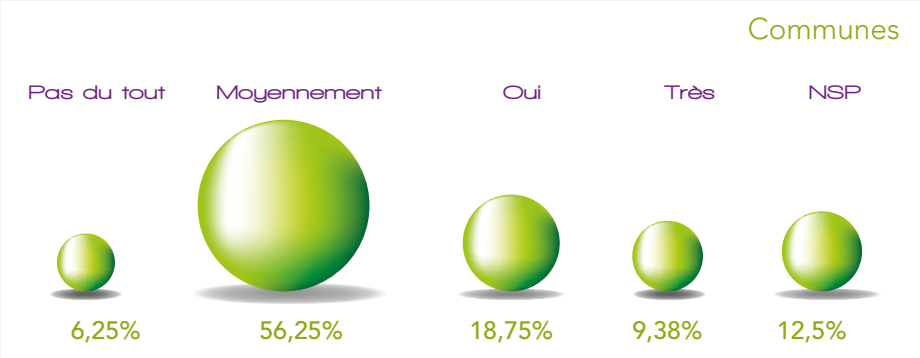

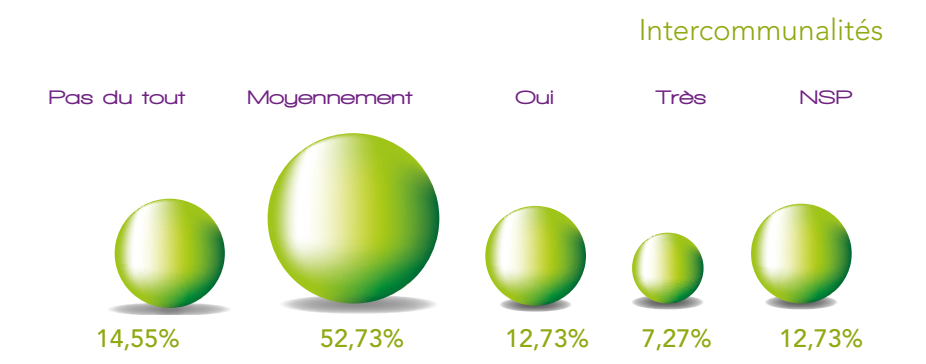

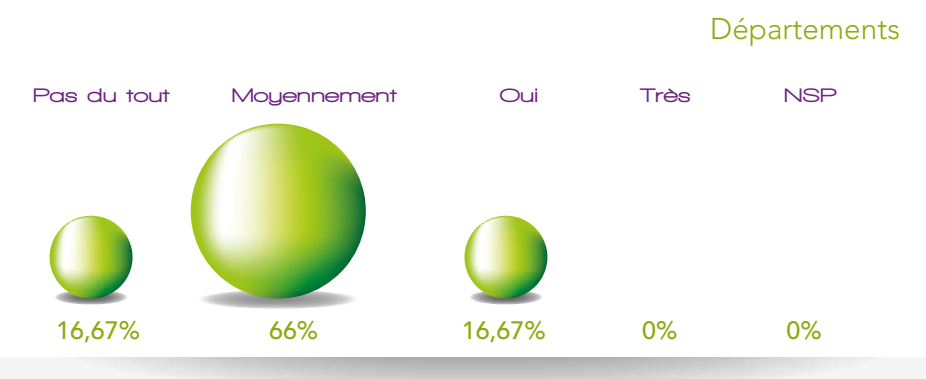

Partie 4 : Les actions de soutien des collectivités aux entreprises sur la RSE

Les actions de soutien des collectivités aux entreprises sur la RSE sont encore légères, car les collectivités disposent de peu - voire pas - de moyens dédiés. Peu de collectivités disposent d'une politique de soutien formalisée, en arguant que cela n'est pas de leur compétence. Mais c'est surtout le temps à consacrer aux coopérations entre public et privé qui manque.

Quelle forme de soutien est mise en place par les collectivités ?

La sensibilisation (par des rencontres) est le mode de soutien le plus répandu chez les collectivités répondantes (66%), suivie de loin par la promotion des initiatives privées (par des trophées ou un relais de communication) et de l'aide logistique (mise à disposition de ressources ou de locaux).

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Sensibiliser	**1**	**1**	**1**	2
Promouvoir	2	3	2	4
Logistique	3	2	6	5
Former	4	5	3	7
Accompagner	5	4	4	6
Financer	6	7	5	**1**
Aucun	7	6	7	3

Le TOP 3

	Communes	Intercommunalités	Départements
1	**Sensibiliser**	**Sensibiliser**	**Financer**
2	**Logistique**	**Promouvoir**	**Sensibiliser**
3	Promouvoir	Former	Aucun

De quels moyens les collectivités disposent-elles pour assurer un soutien à la RSE des entreprises locales?

Moins d'un tiers des répondants disposent d'une politique formalisée de soutien à la RSE et d'un poste de chargé de mission dédié. Le soutien est rarement financier, à une exception notable : chez les départements, le financement est le premier mode de soutien mis en place !

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Aucun	**1**	**1**	**1**	2
Humains	2	2	2	4
Politique	3	3	4	3
Financier	4	4	3	**1**

Quels sont les freins qui perturbent les collaborations avec les entreprises ?

Le fait que **cela ne soit pas dans la compétence de la collectivité concernée est le frein principal** pour les départements et pour… les intercommunalités ! Les communes pointent quant à elles un manque de moyens humains et financiers.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Ce n'est pas la compétence	**1**	3	**1**	**1**
Les besoins mal ou pas dentifiés	2	2	3	3
Moyens humains et financiers	3	**1**	2	2
Ce n'est pas le projet Politique	4	4	4	4

La majorité des collectivités n'évalue pas l'efficacité de ses actions de soutien (72%). Les répondants n'ont pu fournir que des estimations sur le pourcentage d'entreprises locales soutenues. 60% des répondants estiment qu'elles soutiennent moins d'un quart des entreprises. Aucun ne considère soutenir la totalité des entreprises locales. **Mais un quart des répondants n'a aucune idée de la part des entreprises soutenues !**

Quel pourcentage d'entreprises a bénéficié vos actions de soutien ?

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
entre 25 % et 50 %	10.9 %	12.5 %	6.2 %	30 %
entre 50 % et 75 %	3.6 %	6.2 %	0 %	30 %
entre 75 % et 100 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Je ne sais pas	25.5 %	28.1 %	18.8 %	40 %

Les collectivités évaluent-elles l'efficacité des actions de soutien ?

Collectivités

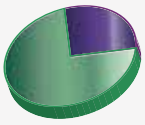

Oui 27,27% Non 72,73%

Communes

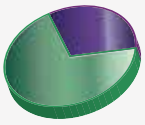

Oui 31,25% Non 68,75%

Intercommunalités

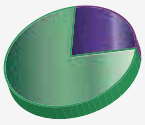

Oui 25% Non 75%

Départements

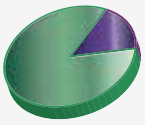

Oui 16,67% Non 83,33%

Les collectivités disposent-elles d'un référent rattaché à la relation entre entreprises et collectivités ?

70% des collectivités n'ont pas d'agent dédié à la relation entre collectivités et entreprises sur les sujets du Développement Durable. Pour celles qui en ont, cet agent est le plus souvent rattaché à une direction du développement économique, emploi, ou développement local.

Collectivités

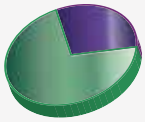

Oui 29,63% Non 70,37%

Communes

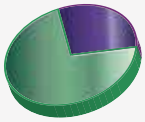

Oui 29,03% Non 70,97%

Intercommunalités

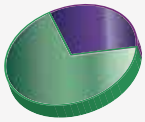

Oui 31,25% Non 68,75%

Départements

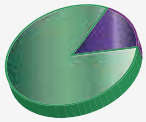

Oui 16,67% Non 83,33%

Quelles sont les difficultés rencontrées dans le cadre des collaborations avec les entreprises ?

Le **manque de temps et la divergence d'enjeux nuisent à la collaboration entre collectivités et entreprises**. Evidemment, les départements pointent les difficultés juridiques liées à la limitation de leurs compétences.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Manque de temps	1	1	1	1
Divergence d'attentes	2	2	2	3
Manque de volonté	3	3	3	5
Langage différents	4	6	5	4
Problème de communication	5	4	4	6
Difficultés juridique	6	5	6	2

Le TOP 3

	Communes	Intercommunalités	Départements
1	**Manque de temps**	**Manque de temps**	**Manque de temps**
2	**Divergence d'attentes**	**Divergence d'attentes**	**Difficultés juridique**
3	Manque de volonté	Manque de volonté	Divergence d'attentes

Quels facteurs faciliteraient la collaboration entre entreprises et collectivités ?

Toutes les collectivités s'accordent donc à placer une augmentation du **temps à consacrer – et donc, des ressources humaines - comme facilitateur décisif d'une meilleure collaboration** entre collectivités et entreprises.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Temps et moyens humains	**1**	**1**	**1**	**1**
Coopération active	2	2	2	2
Confiance	3	3	4	-
Moyens financiers	4	-	3	-
Cadre juridique	5	-	5	3
Transparence	6	4	6	-

Le TOP 3

	Communes	Intercommunalités	Départements
1	**Temps et moyens humains**		
2	**Coopération active**	**Coopération active**	**Coopération active**
3	Confiance	Moyens financiers	-

Partie 5 : Le rôle que les entreprises ont à jouer sur le Développement Durable

Le double contexte de crise et d'affaiblissement des moyens humains et financiers pousse les collectivités à réduire leur politique de Développement Durable. Or les collectivités auraient tout intérêt à renforcer l'implication des entreprises ! Elles reconnaissent d'ailleurs la sensibilité des entreprises au développement durable et mesurent bien l'intérêt des entreprises à s'y impliquer.

La crise a-t-elle impacté votre politique de Développement Durable ?

69% des collectivités reconnaissent que la crise a impacté leur politique de Développement Durable.

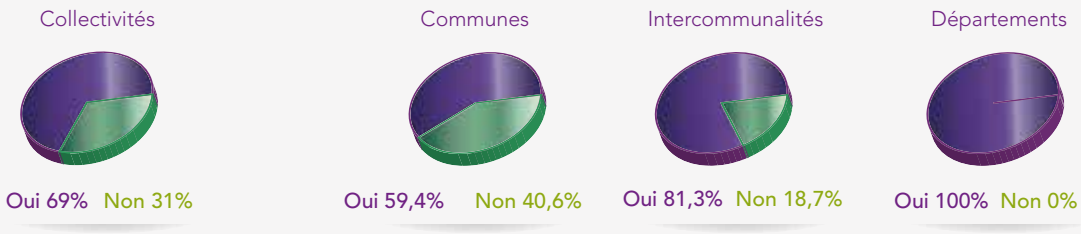

Comment la crise a-t-elle impacté votre politique de Développement Durable ?

La politique de Développement Durable a été le plus souvent réduite pour des raisons budgétaires (45%) ou recentrée sur certains domaines d'actions.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Une politique DD relancée car elle est un vecteur de dynamisme économique	7.1 %	4.76 %	14.3 %	0 %
Une politique DD recentrée en privilégiant certains secteurs du DD	33.3 %	19.05 %	50 %	31 %
Une politique DD réduite en raison budgétaire	45.2 %	61.9 %	21.4 %	50 %
Une politique DD délaissée car agir pour le DD n'est pas une priorité territoriale	9.5 %	4.8 %	14.3 %	16.7 %
Autre	4.8 %	9.5 %	0 %	2.3 %

Quelles sont les attitudes des entreprises à l'égard du Développement Durable ?

La majorité des collectivités affirme que les entreprises sont au minimum sensibilisées et qu'elles peuvent se mobiliser ponctuellement sur les sujets du Développement Durable. 18% des répondants les considèrent même comme convaincues.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Sensibilisé	**1**	**1**	**1**	2
Convaincu	2	2	2	**1**
Proactif	3	4	3	0
Réfractaire	4	3	5	0
Obligé	5	5	4	0

Quels sont les intérêts pour les entreprises à s'engager dans le Développement Durable ?

Selon les collectivités, **la valorisation de l'image de l'entreprise constitue son plus grand motif d'implication** dans la politique de Développement Durable. La moitié y voit aussi un intérêt pour améliorer sa compétitivité (51%) et sa rentabilité, ou encore innover et développer de nouveaux marchés.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Image et différenciation	**1**	**1**	**1**	3
Compétitivité	2	2	2	2
Nouveaux marchés	3	4	3	**1**
Mobilisation des salariés	4	3	5	4
Risques et réglementation	5	5	4	6
Valeurs	6	6	6	5
Autres	7	7	7	7

Le TOP 3

	Communes	Intercommunalités	Départements
1	**Image / différenciation**	**Image / différenciation**	**Nouveaux marchés**
2	**Compétitivité**	**Compétitivité**	**Compétitivité**
3	Mobilisation des salariés	Nouveaux marchés	Image / différenciation

Quels sont les domaines sur lesquels les entreprises ont un rôle à jouer ?

Les collectivités estiment que les entreprises ont **un rôle particulier à jouer sur les aspects environnementaux et économiques du développement durable**, mais rien sur le sociétal ni sur l'exemplarité, qui sont pourtant des piliers d'une démarche de RSE.

	Collectivités	Communes	Intercommunalités	Départements
Environnement	**1**	**1**	**1**	2
Économique	2	2	2	**1**
Social	3	3	4	3
Exemplarité	4	4	3	5
Sociétal	5	5	6	4
Gouvernance	6	6	5	6

Le TOP 3

	Communes	Intercommunalités	Départements
1	**Environnement**	**Environnement**	**Économique**
2	**Économique**	**Économique**	**Environnement**
3	Social	Exemplarité	Social

Les autres thèmes cités : *transition énergétique, commerce équitable, circuits courts, énergies renouvelables, achats responsables, énergie, logement, précarité énergétique, performance.*

Conclusion :
les faits marquant de l'enquête

- Les collectivités reconnaissent que les entreprises sont sensibilisées et mobilisables ponctuellement, même si elles **soupçonnent une volonté d'améliorer l'image de l'entreprise plus que de donner du sens et d'incarner des valeurs**.

- Cependant, elles ne **mobilisent pas prioritairement les entreprises dans les démarches de Développement Durable**, et privilégient des modes de collaboration descendants et ponctuels.

- **Les petites entreprise**s constituent des partenaires **préférés aux grandes entreprises** et aux réseaux.

- Les collectivités attendent surtout la mobilisation privée sur des actions relevant des piliers environnementaux et économiques, en négligeant leur apport sur les domaines sociaux et sociétaux. Les collectivités sous-estiment ou méconnaissent l'engagement sociétal des entreprises, dont elles ne parlent pas le langage : **seules 2 sur 110 connaissent et usent du terme « partie prenante »**.

- En majorité, les **collectivités ne se sont pas donné les moyens de soutenir efficacement les entreprises** du territoire dans leur démarche de RSE : elles manquent de vision, de moyens humains et financiers dédiés, d'objectifs et de dispositif de suivi.

- **L'action publique type sur la RSE relève encore davantage de la sensibilisation ponctuelle** par le service Développement durable que d'un accompagnement de long terme porté par le service Développement économique.

- **Que feront les collectivités ? Continuer à réduire les moyens en période de crise, ou saisir les opportunités de partenariats avec les entreprises, sous réserve de s'ouvrir à la vision des entreprises et exploiter le potentiel de leur engagement sociétal ?**

www.comite21.org

www.proxite.fr

CONTACT

CABINET PROXITÉ

66, route de Paris
78760 Jouars-Pontchartrain

01 30 07 81 07

contact@proxite.fr